



**Classe préparatoire intégrée
pour l'accès au concours externe de Contrôleur des Finances
Publiques**

**DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS
2021**

**École Nationale des Finances Publiques
Établissement de Nevers**

Objet de la CPI : la mise en place de cette classe s'inscrit dans la politique générale menée en faveur de la diversité.

La CPI organisée par l'École Nationale des Finances Publiques, Établissement de Nevers, en partenariat avec la Direction départementale des Finances publiques de la Nièvre, le Pôle emploi Bourgogne Franche-Comté, Direction territoriale de la Nièvre, et l'Université de Bourgogne, Antenne de la Faculté de Droit de Nevers, aide des candidats à la préparation du concours externe de contrôleur des Finances Publiques de la DGFIP, sélectionnés sur des critères sociaux, et ayant le niveau de diplôme requis pour concourir.

Durée de la CPI : volume horaire d'environ 150 heures de préparation réparties sur une période de mai à mi-juillet puis de septembre 2021 à février 2022 (2 journées par semaine).

Contenu de la Préparation :

- Préparation à l'épreuve de pré-admissibilité (QCM)
- Préparation aux épreuves d'admissibilité :
 - analyse de dossier,
 - méthodologie épreuve juridique
 - méthodologie épreuve économique
- Préparation à l'épreuve orale d'admission.

Si la situation sanitaire le permet, les préparants pourront également bénéficier d'un stage non rémunéré dans un service de la DGFIP.

Conditions d'accès : la CPI accueille des stagiaires ayant au moins un diplôme de niveau baccalauréat ou équivalent.

Les candidats sont sélectionnés sur des critères sociaux (plafond de ressources, demandeur d'emplois, études en ZRR ou QPV, domiciliation en quartiers prioritaires de la ville ...).

Les préparants ne sont pas rémunérés, toutefois, ils peuvent bénéficier sous certaines conditions (ressources, assiduité aux séances et participation effective au concours préparé par l'établissement), de l'allocation diversité d'un montant de 2 000 € par personne, prévue dans le cadre de l'opération parrainage fonction publique ».

Inscriptions : les candidats peuvent télécharger en ligne la fiche de candidature et la renvoyer à l'adresse indiquée ci-dessous, **accompagnée des pièces justificatives mentionnées sur la fiche.**

La sélection des candidats est réalisée sur dossier au regard des critères requis et après un entretien. Les personnes admises à intégrer la CPI signent une convention avec l'établissement formalisant leurs engagements et ceux de l'administration.

Nombre de places offertes : 25

Date limite de dépôt des dossiers d'inscription : 5 mars 2021

Sélection des candidats : Mars 2021

Reentrée de la CPI (date prévisionnelle susceptible d'être modifiée) : 03 mai 2021

Pour toutes informations complémentaires : enfip.cfp@dgfip.finances.gouv.fr

École Nationale des Finances Publiques

Centre de formation professionnelle de la DGFIP (Nevers)

6, rue Gonzague

58 000 NEVERS

Téléphone : 03.86.71.54.34